

Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 7 juin 2021 de 18h30 à 20h45

Etaient présents : Sylvestre CARTIER, Marc DEFORGE, Françoise DESIRANT, Stéphane FRAPART, Julie GUICHON, Amandine MALAGIES, Edith MAURY, Béatrice MEXIQUE, Céline PERRIN et Murielle STEPHAN

Absents excusés : Yves FRAPART, Anne LINCOLN et SERVENAY Caroline

Alexis LABARRE ayant donné procuration à Marc DEFORGE et Bruno MEXIQUE ayant donné procuration à Béatrice MEXIQUE.

Secrétaire de séance : Murielle STEPHAN

Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion de conseil du lundi 3 mai a été approuvé, à l'unanimité.

Suppression du poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe 5.05/35^{ème}.

Suite à la création du poste d'agent d'entretien des locaux au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à 2.75/35^{ème}, il convient de supprimer le poste dont la durée hebdomadaire est de 5h03.

Le conseil valide la suppression de cet emploi, à l'unanimité.

Décision modificative

Lors du vote du budget, la somme de 80€ a été inscrite à l'opération 14 « achat de matériel et outillage ». Il est nécessaire d'acheter du matériel supplémentaire (une perceuse et un bruleur à air chaud pulsé). En conséquence, une décision modificative de 3 358 € est indispensable pour réaliser le paiement de ces achats. Cette somme sera prise dans l'opération 63 « salle des fêtes ».

Vote à l'unanimité

Dénomination ancienne école

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il appartient au conseil municipal de nommer les emplacements des rues, bâtiments ou parkings et jardins communaux. De ce fait, il propose que le bâtiment de l'ancienne école situé à l'angle de la rue de Mairy et de la rue de Nuisement soit dénommé "Espace Pierre HUET".

En effet, Monsieur Pierre HUET, ancien Maire du village, s'est fortement impliqué dans la construction de cette école en 1985-1986.

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, que l'ancienne école soit appelée "Espace Pierre HUET" afin de lui rendre hommage.

Marché du terroir au mois de juillet 2021

Le marché du mois de juin est organisé le dimanche 13. Se pose maintenant la question de la date du prochain marché du terroir en juillet. Après un tour de table et de la disponibilité des bénévoles, les élus décident de planifier le prochain marché le dimanche 18 juillet.

Une idée a également été émise pour réaliser un marché en nocturne. Cette proposition sera étudiée prochainement.

Les élus décident d'étendre les prochains marchés à des exposants vendant la même catégorie de produits car les restrictions sanitaires sont en train d'être toutes levées.

Notifications de subventions

Pour les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes, des notifications de subventions sont parvenues en mairie :

- La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) est accordée à hauteur de 24 225 € représentant 40% de la dépense subventionnable relative aux travaux d'économies d'énergies.
- La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) est accordée pour un montant de 29 742€ pour une dépense de 99 139€

Au vu de ces financements, les travaux de la salle des fêtes peuvent être engagés en mettant à jour les devis reçus préalablement.

Concernant les travaux de la traverse rue de Chalons, le Conseil départemental vient de notifier une subvention de 5 595 € au bénéfice de la commune au titre de l'assainissement pluvial.

Questions diverses

ONF a notifié à la commune que la vente des peupliers s'élèverait à 64 500 €.

L'Association Chalonnaise de Vol à Voile propose à la municipalité d'offrir des vols d'initiation aux jeunes écuriots ayant réussi leur brevet des collègues ou le baccalauréat. La municipalité a émis évidemment un avis favorable à cette demande.

Depuis 2019, le tracteur n'a pas été révisé. Cette charge est donc indispensable pour la pérennité de notre matériel. Le devis d'entretien s'élève à 706 € TTC.

Ce jour, Colas a réalisé le traitement de sol de la rue de la Marguette. Dans le même temps, une élue demande ce que l'entreprise rebouche les trous de la rue du Nergone.

Madame DESIRANT, bénévole à l'ADMR Coole Marne Soude indique à l'assemblée que la Présidente de l'association, Madame Murielle RENAUT a quitté ses fonctions depuis le 25 mai. Dorénavant, c'est Madame Dominique THIBAUT de Saint Martin aux Champs qui lui succède. L'ADMR manque de bénévoles et sollicite toutes les bonnes volontés à les rejoindre. Lors de l'Assemblée Générale, une baisse de l'activité de l'association a été remarquée car de nombreux décès ont été constatés. 28 communes sont desservies par ses services. Le recrutement des agents est difficile avec un personnel qui change régulièrement.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, un webinaire a été organisée par la CCMC pour présenter les différents groupes de travail. Monsieur le Maire et une élue se sont déjà inscrits à deux sessions.

Prochaine réunion :

Conseil municipal : lundi 5 juillet 2021 à 18h30